



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 16531

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la nécessité d'engager une communication publique, en vue d'obtenir un nouveau regard sur le handicap. En effet, la population française est souvent désorientée ou désarmée pour venir en aide aux handicapés dans une attitude civique ou solidaire. Le public n'est pas toujours sensibilisé à l'attitude à adopter dans l'approche et les contacts avec un handicapé physique ou mental. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant de développer, à l'image des campagnes de communication lancées en Grande Bretagne ou en Allemagne, des actions d'information sur le nouveau regard à adopter à l'égard du handicap, notamment chez les plus jeunes de nos concitoyens. Ces campagnes grand public sur « ce nouveau regard sur le handicap » pourraient s'avérer tout à fait judicieuses dans les mois qui viennent. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il elle compte reprendre cette idée.

Texte de la réponse

L'attention de Mme la secrétaire d'État a été attirée sur l'engagement d'une campagne de sensibilisation aux handicaps, à l'image de celles entreprises en Allemagne ou au Royaume-Uni, qui permettrait au public d'adopter un nouveau regard sur ces handicaps. La promulgation de la loi du 11 février 2005 et sa mise en oeuvre ont été ou sont l'occasion de lancer des campagnes d'information. Dans les mois qui ont suivi la promulgation de la loi, une campagne par voie de presse, d'affichage, de spots radiophoniques et de diffusion de brochures avait pour slogan « Loi handicap, mettons-la en place pour que chacun trouve sa place ». Par la suite ont été diffusés des documents comme la brochure « Vivre ensemble - Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires », toujours disponible en téléchargement sur le site du ministère. Au-delà de cette étape marquante, la communication publique sur le handicap s'est poursuivie et de nombreuses actions sont développées et font l'objet de communiqués de presse, d'interviews et de communications à l'occasion de colloques thématiques ou d'annonces spécifiques, concernant notamment des plans d'actions (autisme, handicap visuel, par exemple). Tout récemment encore, les médias ont relayé la journée internationale de sensibilisation à l'autisme, pour lequel le Gouvernement a engagé un plan ambitieux il y a un an. La Conférence nationale du handicap, prévue tous les trois ans, s'est tenue pour la première fois le 10 juin 2008 ; elle a été l'occasion d'une grande rencontre avec les représentants de la société civile et l'intervention du Président de la République en ouverture lui a donné un fort retentissement médiatique. Des initiatives telles que la semaine de l'emploi des personnes handicapées, en liaison avec des associations représentatives et des représentants des milieux professionnels permettent également ces rencontres et cette nécessaire connaissance réciproque. Enfin, des films, des fictions télévisées ou des émissions portant sur des sujets impliquant des personnes handicapées, dont l'impact sur le public est important, complètent les informations officielles qui peuvent être organisées. En ce qui concerne les enfants, la loi dispose en particulier qu'ils sont sensibilisés à la question du handicap dans le cadre de leur scolarité, précisément dans le but de favoriser ce nouveau regard. Ils reçoivent à l'école primaire et au collège, une formation consacrée à la connaissance et au respect des problèmes des personnes handicapées et à leur intégration dans la société. Les établissements scolaires sont également chargés de favoriser les échanges et les rencontres des élèves avec les personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16531

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1122

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5657